

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 05 mars 2026

Délibération n°20260503_02e

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 48

Suppléants : 1

Pouvoirs : 6

= **VOTANTS : 54**

- dont « pour » :

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Approbation du compte administratif et affectation du résultat – Budget SPANC

Le jeudi 05 mars 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27 février 2026, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Montignac sur Charente – LA BOIXE.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - COYAUD Pierrick - KAUD Pascal - POTEL Maryse - CAMY Bruno - LASBUGUES Elisabeth - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - CECCHIN Catherine - RADOUX Loïc - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - TYSSANDIER Maguy - PAPILLAUD Sonia - CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - PINEAU Francine - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - CLAVAUD Gérard - SEMON Laura - TEILLET Anne - MARCELIN Céline - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - MAGNANT Jocelyne - SEVRIT Raymond - GOYAUD Philippe - MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1- BELLAUD Maryline suppléant de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1- PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

2- BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

3- DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

4- LAMAZIERES Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy

5- TURLLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

6- VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

Absents/excusés : BOUYSSSET Céline - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - FLAUD Yves - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre - DURAND Jean-Louis - HENTRY Jimmy - JEUNE Karine - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.



Objet : Approbation du compte administratif et affectation du résultat – Budget SPANC

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement et de la voirie expose au Conseil Communautaire les résultats de l'année 2025 :

Budget annexe « SPANC » :

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses	210 811.75 €	
Recettes	198 221.19 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	-12 590.56 €	(1)
Report du résultat de l'exercice 2024	126 409.62 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	113 819.06 €	(2)

INVESTISSEMENT		
Dépenses	7 763.97 €	
Recettes	16 451.58 €	
Résultat d'investissement de l'exercice 2025	8 687.61 €	(3)
Report du résultat de l'exercice 2024	38 639.97 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	47 327.58 €	(4)

Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	2 000.00 €	
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	0.00 €	
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	- 2 000.00 €	(5)

RÉSULTAT GLOBAL EXERCICE 2025	- 3 902.95 €	=(1)+(3)
RÉSULTAT GLOBALE DE CLÔTURE 2025	161 146.64 €	=(2)+(4)
RÉSULTAT GLOBAL 2025 à affecter après prise en compte des RAR	0.00 €	

M. Le Président se retire avant le vote.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER le compte administratif 2025 « budget annexe SPANC » ;
- DE NE RIEN AFFECTER au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » ;
- D'AUTORISER M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,



Le Président,
Christian CROIZARD